

Transports : Anne Hidalgo annonce des aides pour les seniors parisiens

À l'occasion de ses vœux aux élus parisiens, Anne Hidalgo a annoncé deux mesures importantes en faveur de la mobilité des personnes de plus de 65 ans qui vivent à Paris : la gratuité du Pass Navigo, sous condition de ressources, et la création d'un service d'accompagnement personnalisé pour prévenir les situations d'isolement.

Mercredi, Anne Hidalgo a présenté ses vœux aux élu.e.s parisien.ne.s pour l'année 2018. Comme chaque fois, cette cérémonie a donné lieu à plusieurs annonces, dont deux mesures majeures en faveur de la mobilité des seniors.

« Lutter contre la pollution et protéger notre environnement passe par la mobilité. En 2018, Paris sera plus que jamais une ville qui facilite les déplacements de toutes et tous. Je veux faciliter la mobilité à tous les âges de la vie, et en particulier l'usage des transports en commun », a fait valoir la Maire de Paris dans son discours.

« Les jeunes bénéficient déjà d'un dispositif spécifique, avec la carte Imagin'R, les actifs se font rembourser 50% du prix de leur Pass Navigo par leur employeur, les personnes en situation de précarité et en recherche d'emploi ont accès à des tarifs sociaux. Mais il y a une tranche d'âge essentielle qui est oubliée par ces dispositifs de la Région et de l'Etat : ce sont les seniors », a souligné l'édile.

« Pourtant, nos aînés sont des acteurs essentiels de notre vie locale. Ils sont ceux qui s'engagent le plus dans les associations, qui donnent le plus de temps aux autres à titre bénévole. Ils sont aussi ceux qui rencontrent le plus de difficultés à se déplacer, par exemple pour des raisons de santé », a pointé la Maire de Paris.

Anne Hidalgo a donc décidé de mettre en place deux mesures nouvelles :

- 1. Gratuité intégrale du Pass Navigo pour les Parisien.ne.s de plus de 65 ans,** à partir de juin 2018, sous condition de ressources : jusqu'à 2.200€ de revenus mensuels pour une personne seule, 3400 € pour un couple. Le nombre potentiel de bénéficiaires est estimé à environ 200.000 Parisien.ne.s. La Ville de Paris prendra entièrement à sa charge le coût de ce dispositif, estimé à 12M€ par an. *« Je souhaite que cette mesure*

puisse inspirer la Région Ile-de-France, pour que les autres seniors franciliens bénéficient eux aussi d'un tel soutien », a précisé la Maire.

- 2. Création d'un service d'accompagnement**, d'ici la rentrée 2018. Il prendra la forme d'un numéro vert grâce auquel les seniors parisiens pourront prendre rendez-vous pour être accompagnés gratuitement dans leurs déplacements en dehors de chez eux (courses, consultation médicale, etc) par un bénévole. Il leur suffira de réserver au moins 24h avant. Ce standard téléphonique, intitulé « Allo senior », pourra aussi leur fournir des informations utiles à leur quotidien. Un dispositif « *qui renforcera le lien social et permettra de prévenir les situations d'isolement* », a ajouté Anne Hidalgo.

40 aides pour tous les âges et toutes les situations

Ces mesures visant à faciliter la mobilité des seniors s'ajoutent aux 40 aides municipales déjà existantes qui incitent les Parisien.ne.s à utiliser des modes de transports propres et partagés. Ces aides sont ouvertes aux particuliers, mais aussi aux professionnels parisiens et de petite couronne : commerçants, artisans, autoentrepreneurs, taxis, TPE et PME. Ces aides sont uniques en France : elles font de Paris la collectivité locale qui aide le plus les citoyens et les citoyennes dans leur accès à la mobilité.

Plus d'infos sur les aides de Paris en faveur des transports propres : www.paris.fr/stoppollution

Contacts presse : presse@paris.fr / 01 42 76 49 61